

**Yves Contassot & Yves Jouannic**  
**Co-Présidents FNE Paris**  
2 rue du dessous des berges  
75013 PARIS

Paris, le 24 février 2026

Messieurs les co-Présidents,

A l'occasion de l'élection municipale à venir, vous avez bien voulu m'envoyer votre plaidoyer pour les élections municipales à venir et je vous en remercie.

A sa lecture, j'ai eu le plaisir de constater que nous nous rejoignons non seulement sur les constats mais également sur les priorités et les solutions à privilégier pour un Paris habitable et solidaire à l'horizon 2050.

En effet, la philosophie de notre programme *Le Nouveau Paris Populaire*, que vous trouverez en accompagnement de ce courrier, place la rupture comme condition *sine qua non* d'une ville habitable, une rupture concrète avec les politiques publiques menées jusque-là, une rupture écologique, institutionnelle, économique et sociale.

S'il est impossible de répondre point par point à l'ensemble de vos mesures, je voudrais tout de même revenir sur l'ensemble des axes qui structurent votre plaidoyer :

Concernant l'écologie et plus particulièrement le climat et l'adaptation de la ville à la prochaine canicule et la prochaine inondation, vos propositions pour une accélération de la rénovation énergétique des bâtiments rejoignent parfaitement nos priorités quant à l'accélération de la rénovation thermique des bâtiments publics, des logements sociaux et des copropriétés privées pour un montant de 208 millions d'euros par an supplémentaire car il y a urgence. Par ailleurs, nous évaluerons en concertation avec les habitants la possibilité non seulement d'un droit à l'eau – brumisateurs, fontaines, gratuité des premiers besoins – mais aussi un droit de l'eau à travers le retour de l'élément naturel dans ses droits au profit de tous.

Concernant la nature, nous annonçons que ce qu'il est physiquement possible de faire tout en nous engageant dans cette voie fortement. En effet, la végétalisation est un élément essentiel d'une ville vivable. Nous nous sommes fixé un objectif de 10 m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant, ce qui est le ratio minimum pour préserver la santé physique et mentale des habitants. Ainsi, nous créerons 200 hectares d'espaces verts sur la mandature. Vous évoquez plus particulièrement la petite ceinture ferroviaire. C'est en effet, la piste la plus prometteuse avec les autres friches. Là encore, rien ne se fera sans les habitants dans un arbitrage entre les besoins biologiques et les usages sociaux et récréatifs. Enfin, la faune n'est pas absente de notre programme, loin de là. Elle fait partie du vivant comme en a témoigné le retour du chant des oiseaux à Paris pendant le confinement. La concrétisation du « baromètre de la biodiversité » sera incluse dans notre feuille de route.

Concernant la santé publique et environnementale, nous mettrons en place un véritable service public communal de la santé privilégiant une approche de prévention. Vous faites le lien entre accès au soin, accès à une alimentation de qualité, pollution atmosphérique et pollution sonore. C'est un constat que nous partageons. Nous reprenons d'autant plus facilement à notre compte vos propositions qu'elles s'inscrivent parfaitement dans nos priorités : une augmentation du budget de la santé de 31 millions d'euros pour lutter contre les déserts médicaux, la mise en place d'un pool de psychologues, le droit à une alimentation de qualité, notamment pour les enfants, un droit à la nuit et au silence.

Concernant l'économie circulaire et la gestion des déchets, comme vous, nous souhaitons entrer dans un cercle vertueux : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Par ailleurs, nous reprendrons en main la propreté. Nous déploierons un réseau de collecte de verre et généraliserons les bacs de couleur marron dans toutes les copropriétés de plus de 10 logements. Nous lutterons également contre le gaspillage alimentaire notamment dans les cantines scolaires afin de tendre vers le « zéro déchet » à l'échelle municipale. Les déchets « numériques » feront aussi l'objet d'une attention particulière.

Comme vous le savez, le logement est l'une de nos deux priorités absolues tant il conditionne le reste dans une ville aussi dense que Paris. Nous visons un gel en 2026 puis une baisse des loyers et des charges dans le parc social et des aides directes à destination de 50 000 foyers. Cet axe concentrera 261 millions d'euros supplémentaires, soit 29% des nouvelles dépenses, dont 238 millions d'euros serviront à doubler le contingent de logements sociaux, et à déployer notre stratégie. L'outil fiscal sera également utilisé avec toute l'amplitude que la loi permet pour privilégier les habitants aux détriments des propriétaires de résidences secondaires et des spéculateurs fonciers. Enfin, notre programme dans sa globalité vise à une harmonie des usages, en réglant les différends.

Sur les mobilités, notre politique reposera sur le partage du temps plutôt que d'un espace restreint en nous appuyant sur la gestion intelligente. Comme vous, notre priorité sera le transport collectif et le transport collectif de surface car il est celui du quotidien. Nous renforcerons le réseau actuel des Traverses qui constituent souvent le seul lien entre les quartiers périphériques et le centre de Paris. Notre plan mobilité bénéficiera d'un surplus d'investissement de 20 millions d'euros. Plus largement, un vaste plan d'accessibilité sera déployé afin de rendre la ville plus inclusive. Enfin, nous lancerons un plan vélo, *via* la création d'une régie publique en lieu et place de vélib, impliquant un investissement en infrastructures pour 10 millions d'euros.

Vous avez consacré avec raison un chapitre au patrimoine parisien. La Ville doit être valorisée, pas défigurée au bénéfice des spéculateurs fonciers. *A contrario*, nous ne mettrons pas tout ou partie de la ville « sous cloche ». Le patrimoine parisien doit demeurer vivant et au service des habitants et des visiteurs. Ainsi, la spéculation foncière, notamment l'investissement direct étranger dans l'immobilier, sera arrêtée afin de mettre fin à la « mort » de rues entières, les immeubles ayant été transformés en actifs financiers.

Concernant la politique de construction sans fin de surface de bureaux, évidemment nous y mettrons fin. Pour le dire clairement, nous n'essaierons pas de marquer notre empreinte avec des projets aussi néfastes que la tour triangle. Il y aura un moratoire sur la construction de bureaux au profit de la création de parcs avec un objectif de 45 hectares supplémentaires. Vous pointez le risque de transférer des emplois des villes de banlieue vers Paris. C'est un risque que nous mesurons. Notre vision repose sur une ville reliée, de toutes les manières possibles, à son environnement immédiat et même plus lointain. Il ne saurait y avoir de

frontières physiques ou symboliques ni entre les arrondissements parisiens, ni entre Paris et les communes de petite et grande couronne. Les trajectoires de vie n'étant pas limitées par les bornes administratives. Ce *continuum* de vie sera matérialisé par la transformation du boulevard périphérique en boulevard urbain par exemple, mais aussi par des coopérations de toutes natures avec les communes voisines. La légitimité de la Métropole du Grand Paris, dans son périmètre et son fonctionnement actuels, sera questionnée.

Enfin, vous évoquez la crise démocratique. Elle fait l'objet du premier chapitre de notre programme tant elle conditionne tout le reste. Nous avons besoin à toutes les échelles d'une véritable révolution citoyenne. Nous nous y emploierons avec la mise en place d'un référendum local d'initiative citoyenne, la création de conseils de quartier cogérés par les Maisons de quartier mais aussi la citoyenneté de résidence avec le déploiement de la carte résidence parisienne qui donnera accès aux droits municipaux. Nous créerons également un Conseil économique social et environnemental parisien avec de discuter des grands enjeux de manière permanente.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Sophia Chikirou**

Candidate à l'élection municipale 2026 à Paris

